



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 082**

**PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY**

Le mercredi 8 novembre 2023

---

Président : M. Ali Ehsassi





# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mercredi 8 novembre 2023

• (1635)

[Traduction]

**Le président (M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 82<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes. Conformément au Règlement, la réunion aujourd'hui se déroule sous forme hybride et les membres du Comité participent à la réunion en personne dans la salle et par Internet au moyen de l'application Zoom.

Je voudrais d'abord faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité. Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Vous pouvez vous exprimer dans la langue officielle de votre choix. Des services d'interprétation sont offerts. Bien que la salle soit équipée d'un système audio puissant, des retours de son peuvent se produire, ce qui peut être extrêmement dommageable pour les interprètes et causer des blessures graves. Le port de l'oreillette trop près d'un microphone est la cause la plus courante de retour de son.

Pour ce qui est de la liste des intervenants, la greffière du Comité et moi ferons de notre mieux pour respecter l'ordre d'intervention de tous les membres du Comité, qu'ils participent à distance ou en personne.

Conformément à la motion de régie interne du Comité concernant les tests de connexion pour les témoins, j'informe le Comité que les tests de connexion requis auront été effectués pour tous les témoins qui participent à distance avant qu'ils prennent la parole. Les tests sont en cours, deux témoins n'ont pas encore été approuvés, mais je me suis dit que, pour gagner du temps, nous pourrions commencer.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et aux motions adoptées par le Comité le lundi 31 janvier 2022 et le mardi 30 mai 2023, le Comité poursuit son étude sur la situation à la frontière entre la Russie et l'Ukraine et les répercussions sur la paix et la sécurité.

Je vais maintenant accueillir nos témoins. Nous recevons aujourd'hui: la professeure Jennifer Clapp, à titre personnel; le professeur Geoffrey Wood, de l'Université Western; Timothy Egan, président et chef de la direction de l'Association canadienne du gaz, que nous connaissons, puisqu'il a déjà témoigné devant le Comité; et finalement Anna Ackermann, analyste politique de Reconstruction verte de l'Ukraine à l'Institut international du développement durable.

Monsieur Egan, comme vous êtes sur place, vous allez commencer. Vous avez cinq minutes pour votre déclaration préliminaire.

• (1640)

**M. Timothy Egan (président et chef de la direction, Association canadienne du gaz):** Merci, monsieur le président.

Il y a maintenant plus de 18 mois que la Russie a lancé son attaque illégale et brutale contre l'Ukraine. Il y a maintenant plus d'un mois que le Hamas a mené un assaut terroriste monstrueux contre Israël. L'Asie est sur le pied d'alerte, parce que le discours et les actions de la Chine communiste laissent croire que l'intégrité de Taiwan serait menacée.

Des conflits font rage et d'autres risquent d'éclater. Le monde est instable. La situation nous inquiète sérieusement. Ses effets sur le secteur énergétique font que l'énergie est plus importante que jamais. L'énergie est le moteur du fonctionnement des sociétés modernes. Elle est la pierre angulaire du bien-être économique et elle est vitale pour la sécurité nationale et internationale. L'énergie est toujours importante, mais c'est d'autant plus vrai dans un contexte d'instabilité.

Le Canada possède abondamment de ressources énergétiques, en particulier du gaz naturel. Mon association représente l'industrie canadienne du gaz naturel. Ses membres répondent à près de 40 % des besoins énergétiques du pays — presque deux fois plus que le secteur de l'électricité — dans huit provinces et un territoire. Déjà avant la formation de la Confédération, les Canadiens utilisaient le gaz. Plus de 20 millions de personnes l'utilisent de nos jours et des gens de partout au pays voudraient aussi y avoir accès. Le gaz naturel est la ressource énergétique la plus utilisée pour répondre aux besoins résidentiels, commerciaux et industriels au pays.

Le Canada compte des entreprises de calibre mondial en matière de production, de transmission et de distribution de gaz naturel et de services dans ce secteur. La production et la consommation de gaz naturel au Canada atteignent présentement des sommets et elles continuent de croître.

Le pays a aujourd'hui une occasion en or d'aider la planète. Le Canada devrait s'engager à offrir plus de ses extraordinaires ressources et technologies du secteur de l'énergie à ses alliés. Le monde a besoin d'énergie et, dans la plupart des cas, le type de ressource énergétique importe peu. Ce qui importe encore, c'est le pays d'origine. La planète voudrait voir le Canada exporter plus de ressources énergétiques.

Depuis que la Russie a envahi l'Ukraine, mon bureau a tenu des réunions avec des représentants de toute l'Europe et d'Asie. Ils veulent tous savoir comment obtenir plus de gaz naturel du Canada plus rapidement. Ils savent que les normes environnementales et les normes de gouvernance canadiennes sont élevées et ils savent que le pays regorge de cette ressource. S'ils disposaient de telles quantités de cette ressource, ils la développeraient rapidement. Or, ils constatent que nous semblons incapables de produire les quantités auxquelles ils s'attendent de nous.

La situation doit changer. Le Canada devrait réagir et faire mieux. Dans un monde instable, le Canada a l'occasion d'établir une stratégie concertée de soutien au secteur énergétique mondial; c'est son devoir. Il y a au pays des réserves de gaz naturel pour des centaines d'années et l'industrie est plus que prête à produire la ressource et à l'acheminer vers les marchés rapidement et efficacement. Que faisons-nous pour nous assurer que cela soit possible?

Nous possédons une expertise de calibre mondial en matière de transport sûr et fiable de combustibles gazeux sur de grandes distances. Que pouvons-nous faire pour en faire profiter le reste de la planète?

Nos régimes de distribution énergétiques sont efficaces et transparents. Que pouvons-nous faire pour en faire profiter le reste de la planète?

L'innovation est extraordinaire au Canada en ce qui concerne la gestion et l'utilisation de la ressource, notamment en ce qui concerne le développement de combustibles gazeux de remplacement, comme le gaz naturel renouvelable et l'hydrogène, et nous travaillons à en développer de nouveaux. Que pouvons-nous faire de plus pour en faire profiter le reste de la planète?

Les parlementaires devraient prendre le temps de discuter avec l'industrie pour trouver des réponses à ces questions.

Les consommateurs de ressources énergétiques veulent trois choses: fiabilité, abordabilité et acceptabilité de la ressource. Un des principaux éléments soulevés depuis de nombreuses années en ce qui a trait à l'acceptabilité est l'acceptabilité du point de vue environnemental, en particulier au sujet des émissions. L'insécurité planétaire a provoqué un recul nécessaire quant à l'importance absolue accordée à l'aspect environnemental de l'acceptabilité, ainsi qu'une réflexion sur la façon de garder l'équilibre entre ces trois pans du secteur énergétique.

Le gaz naturel, la ressource énergétique qui demeure l'une des plus abordables, fiables et acceptables dans une panoplie d'applications, est particulièrement bien adapté pour répondre à ces trois besoins à l'échelle de la planète, comme il l'a toujours fait pour le Canada.

Si l'Association canadienne du gaz travaille principalement sur les enjeux du marché intérieur, elle représente l'industrie du gaz du Canada à l'échelle mondiale au sein de l'Union internationale de l'industrie du gaz. Nous avons récemment organisé la plus grande conférence sur le gaz naturel liquide de l'industrie mondiale, la LNG2023, à Vancouver. Nous allons bientôt tenir la plus grande conférence de la planète sur la technologie et l'innovation dans le secteur du gaz, l'IGRC2024, à Banff en mai prochain. Tout cela montre que nous connaissons le rôle du gaz à l'échelle mondiale. Nous considérons que c'est un secteur prometteur.

Certains rapports indiquent que la consommation de combustibles fossiles à l'échelle de la planète aurait entrepris un déclin,

mais les données sur le terrain montrent tout le contraire. En outre, au cours de l'histoire de l'humanité, il est rarement arrivé qu'un combustible ou une technologie énergétique ait été mis de côté; nous avons plutôt tendance à ajouter de nouvelles sources d'énergie et à améliorer notre façon de consommer toutes les ressources. C'est probablement ce qui arrivera également avec le gaz naturel dans le monde. Compte tenu de son avantage comparatif en matière de réserves, d'infrastructures et d'expertise, le Canada devrait être un leader pour l'Ukraine et pour toute la planète.

Il y a environ une décennie, l'industrie canadienne a collaboré avec le gouvernement du Canada et celui des États-Unis pour aider les Ukrainiens à consolider leur infrastructure gazière alors que pesait lourdement la menace de la Russie. Cette menace s'est concrétisée de façon terrible. Nous devrions nous inspirer de l'aide offerte à l'époque et faire plus.

● (1645)

En terminant, je tiens à souligner que, pour nous, l'exploitation du gaz naturel ne signifie pas l'exclusion des autres combustibles ou technologies. Nous croyons que toutes les ressources énergétiques contribuent à la sécurité et la prospérité mondiales. Cependant, nous voyons un énorme potentiel de retombées immédiates importantes qui n'est présentement pas réalisé et nous croyons qu'il devrait l'être.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Egan.

Nous passons à Mme Clapp. Bienvenue. Vous avez cinq minutes pour votre déclaration préliminaire.

**Mme Jennifer Clapp (professeure, à titre personnel):** Merci, monsieur le président, et merci au Comité de me donner l'occasion de venir témoigner aujourd'hui.

Je voudrais soulever trois points concernant les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur la sécurité alimentaire mondiale fondés sur des éléments qui découlent de mes recherches à titre de professeure à l'Université de Waterloo et de mes travaux en tant que membre de plusieurs groupes d'experts internationaux sur la sécurité alimentaire.

Le premier point que je veux soulever est que la sécurité alimentaire de la planète a été profondément perturbée par la diminution de la présence de blé ukrainien dans le marché mondial. L'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie a provoqué d'importantes perturbations dans les marchés mondiaux du grain, ce qui a amené une hausse importante des prix, alors que les prix dans le secteur alimentaire étaient déjà gonflés en raison des perturbations provoquées dans les marchés par la pandémie de COVID-19.

La hausse des prix était attribuable aux inquiétudes quant aux stocks mondiaux de grain, puisque, à ce moment-là, à elles deux, la Russie et l'Ukraine fournissaient le quart des exportations mondiales de blé et le cinquième des exportations mondiales de maïs. Évidemment, la Russie est également le plus grand pays exportateur d'engrais au monde.

La facture d'importation d'aliments a explosé partout sur la planète et ce sont les pays en développement qui dépendent de ces importations qui ont été les plus durement touchés, en particulier les pays de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient, dont plusieurs comptaient sur l'importation de grain d'Ukraine et de Russie pour répondre à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire.

Cela a entraîné une augmentation marquée de la faim dans le monde. Après une décennie où nous avons vu la faim diminuer...

**Le président:** Je m'excuse, madame Clapp, mais il y a un recours au Règlement.

Monsieur Bergeron, vous avez la parole.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ):** Monsieur le président, il y a des problèmes du côté de l'interprétation.

[Traduction]

**Le président:** Je suis désolé, madame Clapp, les interprètes viennent de nous indiquer que la qualité de votre signal sonore s'était détériorée. J'espère que cela ne se reproduira pas. Vous pouvez poursuivre votre témoignage.

**Mme Jennifer Clapp:** Je m'excuse. J'espère que le son est bon maintenant. Comme je le disais, la hausse des prix a entraîné une augmentation marquée de la faim dans le monde. Après une décennie où nous...

**Le président:** Madame Clapp, je suis sincèrement désolé. Les interprètes viennent de m'avertir de nouveau. Il semble qu'il y ait un problème quelconque. Comme deux autres témoins doivent aussi mener les tests de son, quelqu'un communiquera avec vous immédiatement. Nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes. J'espère que, à notre retour, vous serez en mesure de poursuivre votre témoignage. Je suis désolé de la situation.

• (1645) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1715)

**Le président:** Nous allons reprendre la séance.

Je vous remercie pour votre patience, monsieur Egan. Nous vous en sommes très reconnaissants. Je rappelle qu'il est important de tous s'entendre sur le processus à suivre.

Nous avons eu l'occasion d'entendre vos déclarations préliminaires, et nous allons maintenant passer aux questions des députés. Chacun disposera de quatre minutes.

Je cède la parole à M. Chong pour quatre minutes.

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Monsieur Egan, je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir accepté notre invitation.

Le 23 mars 2022, la présidente de la Commission européenne, Mme von der Leyen, a rencontré le premier ministre afin de mettre sur pied un groupe de travail consacré à la transition verte et au gaz naturel liquéfié, le GNL. Ce groupe vise à approfondir la coopération entre le Canada et l'Union européenne en matière d'énergie, et à prendre des mesures pour diminuer la dépendance des pays européens envers l'énergie russe.

Depuis la création de ce groupe de travail, il y a environ un an et demi, les membres de votre association et les acteurs de l'industrie gazière en général ont-ils eu l'occasion de collaborer avec le gouvernement du Canada?

**M. Timothy Egan:** Non, monsieur.

**L'hon. Michael Chong:** D'accord.

Je constate que les exportations de gaz russe vers l'Europe ont cessé, mais que ce n'est pas le cas pour les exportations de gaz na-

turel liquéfié, le GNL. Les trois principaux pays qui fournissent du GNL aux Européens sont les États-Unis, le Qatar et la Russie.

Depuis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022, dans quelle mesure le gouvernement canadien a-t-il collaboré avec vos membres et avec les acteurs de l'industrie gazière, dans le but d'augmenter les exportations canadiennes de GNL destinées à l'Union européenne?

**M. Timothy Egan:** L'Association canadienne du gaz n'a jamais été consultée par le gouvernement canadien sur ce dossier. Par contre, je ne peux pas m'avancer sur des discussions qui ont potentiellement eu lieu entre le gouvernement et des entreprises individuelles.

**L'hon. Michael Chong:** D'accord, je comprends.

Certains analystes canadiens affirment que notre GNL n'est pas la solution aux besoins énergétiques à court terme de l'Union européenne, en raison, selon un rapport pour l'Institut international du développement durable, « d'un décalage fondamental avec les possibilités d'approvisionnement canadiennes. ». Le rapport continue: « Le Canada ne peut accélérer la production avant 2025 et, d'ici là, les besoins énergétiques de l'UE auront été en grande partie satisfaits. ».

Autrement dit, les besoins énergétiques de l'Union européenne en GNL seront complètement résolus avant 2025, donc d'ici deux années à peine. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?

**M. Timothy Egan:** Non, je ne souscris pas à cette analyse. En fait, le Canada demeure un fournisseur important de gaz naturel aux États-Unis, dans des quantités peu ou prou comparables à la quantité de gaz que les Américains exportent actuellement sur les marchés mondiaux, dont une grande partie est notamment destinée à l'Europe. Le gaz canadien est présent sur les marchés mondiaux, et pourrait l'être encore davantage.

La crise européenne n'est pas terminée. Les pays européens continuent de chercher à s'approvisionner en gaz sur les marchés mondiaux, et je pense qu'il s'agit d'une occasion importante à saisir pour le Canada.

• (1720)

**L'hon. Michael Chong:** Monsieur Egan, avez-vous consulté le rapport annuel sur les perspectives énergétiques dans le monde publié par l'Agence internationale de l'énergie, l'AIE?

**M. Timothy Egan:** Ce rapport fait partie des nombreuses sources de renseignements à l'échelle internationale que nous étudions, oui.

**L'hon. Michael Chong:** Seriez-vous d'accord pour dire que les prévisions de l'AIE se sont souvent avérées erronées? Je me souviens par exemple qu'il y a dix ans, en 2013, l'AIE affirmait que la consommation mondiale de charbon avait atteint un sommet, et qu'elle allait commencer à diminuer. Pourtant, l'année dernière, nous avons atteint un nouveau record en termes de demande mondiale de charbon. Par ailleurs, tout indique que cette année, la consommation mondiale de charbon risque de battre de nouveaux records. L'AIE a également prédit une diminution de la demande mondiale pour le pétrole, alors que cette demande ne fait qu'augmenter d'année en année.

J'aimerais vous entendre à propos du degré de précision de ce genre de prédictions ayant été faites au cours des dix dernières années, et qui se sont souvent révélées erronées.

**M. Timothy Egan:** Je dirais que des prédictions erronées de ce genre ont été faites bien avant les dix dernières années. Depuis que l'homme utilise du pétrole, du gaz naturel et d'autres types de combustibles fossiles, les experts ont constamment sous-estimé la disponibilité de ces ressources. Cela s'explique en grande partie par le fait que tout dépend du prix de ces combustibles et des avancées technologiques dans ce domaine. Ce qui tend à être constamment démontré, c'est qu'il y a de plus en plus de ressources disponibles partout dans le monde, et souvent à des prix plus abordables qu'on ne l'a jamais imaginé auparavant.

**L'hon. Michael Chong:** Je vous remercie.

**Le président:** La parole est à Mme Chatel. Vous disposez de quatre minutes.

[Français]

**Mme Sophie Chatel (Pontiac, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, monsieur Egan. Merci d'être le brave témoin qui est ici en personne.

Je lisais un rapport de l'OCDE, dont j'ai le texte anglais devant moi.

[Traduction]

Ce rapport traite des réponses politiques à apporter aux conséquences de la guerre en Ukraine, et contient trois recommandations principales.

Tout d'abord, pour situer le contexte, le rapport indique que « les prix du gaz ont considérablement augmenté dans le sillage de la guerre de Russie contre l'Ukraine, et devraient rester élevés à moyen terme, voire à long terme, car les pays européens se tournent de plus en plus vers d'autres fournisseurs de gaz. ».

Le rapport propose trois recommandations pour affronter ces défis très importants.

La première recommandation est la suivante: « Soutenir les régions spécialisées dans les secteurs à forte intensité énergétique afin de faciliter leurs capacités d'adaptation, tout en leur demandant de trouver des solutions à long terme adaptées à leur contexte local. ». Plus précisément, le rapport suggère de soutenir des mesures qui « comprennent la promotion de l'efficacité énergétique, les investissements dans les sources d'énergie alternatives, et la formation ou la réembauche de travailleurs déplacés. ».

La deuxième recommandation est la suivante: « S'engager à exclure le charbon comme source d'énergie alternative afin de demeurer sur la voie d'atteindre une économie carboneutre d'ici 2050. ».

La troisième et dernière recommandation se lit comme suit: « Soutenir la modernisation de l'industrie manufacturière, notamment au sein des régions les plus faibles sur le plan économique, afin de relever l'efficacité énergétique des entreprises les moins performantes au niveau des meilleures pratiques sectorielles. ».

Pourriez-vous commenter ces trois recommandations? Diriez-vous qu'elles s'appliquent au secteur de l'énergie au Canada et à la situation en Ukraine?

**M. Timothy Egan:** Je dirais de manière générale que plusieurs éléments des recommandations de l'OCDE cadrent avec les mesures prises au sein de notre industrie au Canada.

Comme je l'ai mentionné, nous sommes très favorables à l'efficacité énergétique, aux combustibles gazeux alternatifs, au gaz naturel renouvelable et au développement des technologies de l'hydrogène. Par ailleurs, le Canada peut compter sur plusieurs leaders dans le développement de l'hydrogène. Nous soutenons fermement les efforts de réduction des émissions de GES pour l'ensemble du pays.

En fin de compte, les consommateurs de tous les pays doivent avoir accès à des sources énergétiques fiables et abordables, que ce soit dans le secteur résidentiel, commercial ou industriel. En temps de crise, les consommateurs sont prêts à utiliser n'importe quel type d'énergie. C'est ce qui explique l'épuisement des ressources forestières en Europe occidentale, et le changement soudain et radical des politiques énergétiques de plusieurs pays européens. Ces pays se sont mis à importer davantage de charbon et à développer de nouvelles centrales, car la réalité est que chaque société et chaque citoyen a besoin d'accéder à l'énergie.

Le Canada peut jouer un rôle clé dans l'exportation mondiale d'une énergie propre, abordable et fiable. Je suis d'avis que nous devons éviter la tentation de favoriser certains pays au détriment des autres. Nous devons réfléchir à nos avantages concurrentiels et les exploiter à leur plein potentiel pour mieux soutenir nos alliés dans la mesure du possible. Dans cette optique, je pense que le gaz naturel fait partie de la solution.

• (1725)

**Mme Sophie Chatel:** Les pays européens investissent massivement dans les sources d'énergie propre et renouvelable.

Dans ce contexte, croyez-vous que le Canada ne peut offrir qu'une solution à court terme pour l'Europe? Que pensez-vous de l'augmentation des investissements dans les énergies renouvelables ayant cours en Europe?

**Le président:** Je vais devoir vous demander de répondre très brièvement, car nous avons dépassé les quatre minutes.

**M. Timothy Egan:** Tout d'abord, je rappelle que la plupart des types d'énergies renouvelables ne peuvent pas être exploités sans accès au gaz naturel. Le secteur gazier constitue donc un partenaire essentiel pour le développement de pratiquement toutes les formes d'énergies renouvelables.

Ensuite, même si le Canada a investi de manière considérable dans les énergies renouvelables, ces sources d'énergie demeurent extrêmement coûteuses. Le développement de nos actifs dans le secteur du gaz naturel est nettement moins coûteux dans presque toutes les applications.

Par conséquent, je préconise l'adoption d'une approche globale qui tient compte de tous les facteurs clés dont j'ai parlé.

**Mme Sophie Chatel:** Je vous remercie.

**Le président:** Je cède maintenant la parole à M. Bergeron.

Vous disposez de quatre minutes, monsieur Bergeron.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Egan, je vous remercie d'être des nôtres. Je vous suis également très reconnaissant de votre patience.

Le rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable a « conclu que les mesures d'atténuation du Plan de réduction des émissions pour 2030 étaient insuffisantes » pour permettre au Canada d'atteindre son objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % par rapport au niveau de 2005 d'ici 2030. Le secteur pétrolier et gazier est demeuré le secteur économique du Canada ayant produit le plus d'émissions en 2021. Son pourcentage d'émissions est passé de 23 % en 2005 à 28 % en 2021.

Lors de votre comparution devant le Comité en novembre 2022, vous avez déclaré que « l'industrie canadienne [du gaz naturel] devrait collaborer avec le gouvernement pour élaborer une stratégie visant à acheminer davantage d'énergie vers les zones extracôtières ».

Comment peut-on concilier cet objectif que vous semblez avoir d'acheminer davantage d'énergie vers les zones extracôtières, d'une part, et le fait que le Canada semble incapable d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'autre part?

Par ailleurs, je crois comprendre que la guerre en Ukraine a montré non seulement la dépendance de l'Europe à l'égard des énergies fossiles de la Russie, mais son extrême dépendance à l'égard des hydrocarbures en général.

Je sais que des entreprises pétrolières ont commencé à investir dans les énergies vertes. Ne croyez-vous pas que c'est le virage que devrait entreprendre dès maintenant le secteur pétrolier et gazier?

[Traduction]

**M. Timothy Egan:** Je pense effectivement que le Canada est confronté à un sérieux défi. Le gouvernement canadien s'est fixé des objectifs très ambitieux qui, comme vous l'avez mentionné, ont peu de chances d'être atteints. En revanche, nous disposons de ressources naturelles extraordinaires qui pourraient être exploitées dans le cadre d'une stratégie de réduction des GES à l'échelle mondiale.

Dans un contexte national, je rappelle que des rapports publiés très récemment indiquent que nous ne pourrions atteindre les objectifs fixés par le gouvernement que d'ici 2030, voire 2050. Je pense que nous devons contribuer aux efforts de réduction de GES à l'échelle mondiale, même si cela ne correspond pas tout à fait aux objectifs du gouvernement à l'échelle nationale.

Par exemple, le Canada entretient des relations avec des pays asiatiques qui se montrent particulièrement intéressés par notre gaz naturel. Exporter notre gaz naturel vers ces pays pourrait ainsi compenser l'utilisation de combustibles à fortes émissions dans ces pays. Nous devons trouver des moyens de faire en sorte que le bénéfice net mondial en termes d'émissions de GES puisse être compensé dans nos propres objectifs.

De même, je constate que la province de M. Bergeron possède des actifs hydroélectriques parmi les plus importants en Amérique du Nord, ce qui a apporté des avantages extraordinaires non seulement aux Québécois, mais aussi, je dirais, à une grande partie du nord-est des États-Unis. La possibilité de continuer à développer ce genre d'actifs repose souvent sur la mise en place de partenariats en vue d'une exploitation efficace des systèmes énergétiques.

Ce qui me préoccupe, c'est que l'on avance souvent qu'il s'agit soit d'exploiter nos combustibles fossiles, soit de nous tourner vers des sources alternatives d'énergies. Je suis d'avis que nous devons

éviter une telle approche binaire, et adopter plutôt une approche globale à l'échelle nationale et mondiale. Bref, la réduction des GES doit nécessairement être le fruit d'un travail de collaboration entre le Canada et ses alliés partout sur la planète.

• (1730)

**Le président:** Je vous remercie.

Je cède maintenant la parole à Mme McPherson.

Vous disposez de quatre minutes.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Je vous remercie, monsieur le président.

J'avais particulièrement hâte d'entendre nos témoins s'exprimer à propos de l'insécurité alimentaire causée dans le monde entier par la guerre illégale menée par la Russie contre l'Ukraine.

Je suis désolée, mais je n'ai pas de questions à vous poser, monsieur Egan. Je tenais simplement à profiter des quatre minutes qui me sont imparties pour mentionner que la Chambre des communes étudie en ce moment une motion d'adoption concernant un rapport déposé au mois de février de l'année dernière. Le Comité des ressources naturelles fait l'objet de manœuvres d'obstruction de la part des conservateurs, qui souhaitent que le Canada demeure dans une impasse.

Par ailleurs, les conservateurs sont parvenus à bloquer la motion demandant le consentement unanime de la Chambre que j'ai présentée aujourd'hui, laquelle réclame un cessez-le-feu dans la bande de Gaza pour protéger la population civile. Je souhaite utiliser les quatre minutes de mon temps de parole pour lire le communiqué de presse préparé par les principaux organismes humanitaires canadiens. Ce communiqué rappelle que des violences ont lieu depuis un mois dans la bande de Gaza, en Israël et en Cisjordanie, et appelle à un cessez-le-feu immédiat...

**Le président:** Madame McPherson, quelqu'un invoque le Règlement.

**L'hon. Michael Chong:** Monsieur le président, quel est le rapport avec notre sujet?

**Le président:** Madame McPherson, pourriez-vous clarifier la pertinence de vos propos par rapport au sujet dont il est question aujourd'hui?

**Mme Heather McPherson:** Bien sûr. Le fait est que l'insécurité alimentaire dans le monde est causée par la situation en Ukraine. C'est une évidence.

Nous constatons que le Moyen-Orient fait face à une augmentation de l'insécurité alimentaire, et la situation est particulièrement préoccupante dans les territoires palestiniens comme la bande de Gaza, et au Liban. Je pense donc que ce sujet est tout à fait pertinent.

Il est évident qu'à l'heure actuelle...

**Le président:** Madame McPherson, puis-je vous demander de faire tout votre possible pour expliciter les liens entre vos propos et le sujet à l'ordre du jour aujourd'hui? Merci.

**Mme Heather McPherson:** Les conservateurs ne veulent pas que je parle des 4 324 enfants palestiniens qui ont perdu la vie, ni des 1 350 enfants disparus sous les décombres à Gaza en ce moment même.

Malheureusement pour les conservateurs, j'ai décidé de parler de l'insécurité alimentaire qui sévit dans la bande de Gaza.

« Depuis le 7 octobre, nous assistons à une flambée de violence sans précédent »...

**Le président:** Madame McPherson, je vous demande encore de bien vous en tenir à la situation en Ukraine, s'il vous plaît.

**Mme Heather McPherson:**

dans la bande de Gaza, en Israël et en Cisjordanie, ce qui a entraîné une catastrophe humanitaire.

Des milliers de civils, dont des enfants, sont tués, et des millions d'autres subissent des attaques innombrables, des bombardements incessants, et des souffrances en raison de la faim, de la déshydratation, de la maladie, ainsi que de l'absence d'eau potable, de carburant, de soins de santé et d'accès à de l'aide humanitaire.

Alors que des organismes et des partenaires locaux se trouvent sur le terrain et fournissent une aide immédiate aux civils...

**Le président:** Madame McPherson, pour la troisième fois, je vous rappelle que votre intervention doit avoir un lien avec notre étude de la situation en Ukraine.

**L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.):** Monsieur le président, j'invoque le Règlement pour la même raison que mon collègue.

En temps normal, je serais favorable à ce que Mme McPherson puisse continuer sur sa lancée. En effet, il existe une longue tradition selon laquelle les députés ont le droit d'utiliser leur quatre minutes de temps de parole comme ils le souhaitent. Néanmoins, je note que l'intervention de ma collègue est quelque peu tangentielle par moments.

Par ailleurs, j'espère que le chronomètre est arrêté en ce moment, car je ne veux surtout pas empiéter sur le temps de parole de Mme McPherson.

Je dirais que je suis favorable à ce qu'elle puisse continuer de s'exprimer comme elle le fait. Comme elle l'a mentionné à juste titre, les conservateurs ont présenté une motion d'adoption à la Chambre des communes pour empêcher la poursuite des délibérations concernant le projet de loi S-9. Je croyais pourtant que nous étions d'accord sur le fait qu'il s'agit d'un projet de loi important, et qui doit être adopté dans les plus brefs délais. À cause des conservateurs, nous ne pouvons désormais plus débattre d'un projet de loi qui porte notamment sur l'utilisation d'armes chimiques, et de la nécessaire modernisation de la liste des armes interdites dans les conflits.

Comme l'a dit Mme McPherson, le débat sur cet important projet de loi a été interrompu au sein de la Chambre des communes. Le projet de loi en question devait ensuite être renvoyé ici, à notre comité. Je souhaite que Mme McPherson puisse continuer de s'exprimer sur ce sujet.

Je vous remercie.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Oliphant.

Madame McPherson, je vous demanderais d'essayer de ne pas trop vous écarter du sujet d'aujourd'hui. Merci. Vous pouvez continuer, je vous prie.

**Mme Heather McPherson:** J'étais en train de décrire l'impact des pénuries de nourriture et de carburants sur la population de Gaza.

Je tiens également à rappeler que le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan multiplie les manœuvres d'obstruction au sein du Comité des ressources naturelles. Nous tentons de faire adopter un projet de loi visant à soutenir le marché de l'emploi en Alberta, ce qui se rapporte donc à notre sujet d'aujourd'hui, le secteur de l'énergie.

Jour après jour, des centaines de civils innocents perdent la vie dans le conflit en cours. Les organismes que je vais citer exhortent le gouvernement canadien à adopter une position ferme et résolue, et d'exiger un cessez-le-feu qui permettra d'éviter de nouvelles pertes de vies civiles, et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Voici la liste des organismes: CARE Canada, Coopération Canada, Développement et paix, Human Concern International, Humanité & Inclusion, Islamic Relief Canada, Oxfam Canada, Oxfam-Québec, Médecins du Monde Canada, le Comité central des mennonites du Canada, et Aide à l'enfance Canada.

La vie de deux millions d'êtres humains est en jeu. Le système de santé à Gaza s'effondre, les hôpitaux sont dévastés et n'ont plus la capacité de traiter les dizaines de milliers de blessés.

Monsieur le président, le Canada doit impérativement demander un cessez-le-feu. Je suis déçue que tant les libéraux que les conservateurs refusent de donner leur consentement à cette motion à la Chambre des communes.

Merci beaucoup.

● (1735)

**Le président:** Je vous remercie, madame McPherson.

Monsieur Egan, je tiens à vous remercier d'être venu ici en personne et de nous avoir fait bénéficier de votre expertise et de vos conseils.

Je vais maintenant suspendre la séance pendant trois ou quatre minutes pour nous permettre de passer à huis clos, car nous avons des travaux du comité à l'ordre du jour.

*[La séance se poursuit à huis clos.]*









Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>